Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213500069-20260707-2026_062-DE

ARGENTRÉ DU-PLESSIS
République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune d'Argentré du Plessis

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	25	25

Vote
Mains levées Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 09/07/2026
Et
Publication ou notification du : 09/07/2026

L'an 2026, le 07 juillet à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune d'Argentré du Plessis s'est réuni à la salle du conseil en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Françoise GESLAND, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/07/2026.
Présents : Mmes : AUPIED Sandrine, BAYON Hélène, BESNOUIN Caroline, CHAUVINEAU Mireille, DELAGRÉE Irmine, GESLAND Françoise, HAMON Marie-Claire, LAGOUTTE Lou, MENEUST Pauline, PENIN Lany, TIREAU-PAQUET Catherine, TISON Bernadette, VÉRÉ Martine ; MM : CAILLEAU Claude, DESILLE Bertrand, FRIN Joël, FOLL Nicolas, GARNIER Philippe, GENDRY Pierrick, GRIGNON Éric, HAQUIN Christophe, JEULAND Charles, MENEUST Anthony, ÉON Patrice, POSSON Rémi.
Absent(s) ayant donné procuration : M. HAMELOT Christian à M. GENDRY Pierrick.
Absent(s) : Mme HARD.

A été nommé(e) secrétaire : M. GARNIER Philippe

2026-062 –SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « ARGENTRÉ ROUMANIE »

L'association « Argentré-Roumanie » accueillera un groupe de 29 Roumains en août prochain. Après un séjour de 2 jours à Paris, ils arriveront à Argentré-du-Plessis le mercredi 26 août et seront reçus dans des familles jusqu'au lundi 31 aout. Le dernier accueil d'une délégation de Roumains date de 2018.

Pour rappel, l'an dernier, un groupe de 21 personnes a été accueilli en Roumanie. La totalité du séjour à Reviga a été pris en charge par les familles roumaines et l'association de Reviga ; le transport (près de 1500 km) a été pris en charge par le conseil départemental de Ialomita dont dépend Reviga.

Pour la réalisation de ce projet dont le budget est estimé à environ 7000 €, l'association « Argentré – Roumanie » sollicite 1 500 €.
.
M. Philippe GARNIER ne prends pas part au vote

Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 1500 euros à l'association « Argentré-Roumanie »

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/07/2026
Le Maire
Françoise GESLAND

Le Secrétaire
Philippe GARNIER